

Il ne s'agit pas là d'un simple catalogue, mais d'un ouvrage soigneusement conçu et structuré dont le but est aussi de mieux faire connaître au grand public les activités des délégués du CICR dans les lieux de détention du monde et de permettre au visiteur comme au lecteur de répondre aux questions qu'il se pose souvent: comment se déroule une visite de prison? Sur quelles bases juridiques repose cette action? A quelles conditions ces visites sont-elles effectuées? Comment se vivent les relations entre prisonniers et délégués? etc.

L'ouvrage présente dans une première partie un descriptif, de 1900 à 1992, des œuvres et objets des camps et prisons rassemblés par le Musée, accompagnés de témoignages de prisonniers et de délégués. Ustensiles, objets décoratifs, dessins et peintures, étoffes et tissages, bijoux défilent sous les yeux du spectateur, autant d'humbles jalons de la mémoire humanitaire.

La seconde partie, de nature juridique, est consacrée à des extraits des principaux instruments de droit international relatifs à la protection des prisonniers de guerre, des internés et détenus civils, des personnes privées de liberté, des détenus politiques et prisonniers d'opinion.

La troisième et dernière partie apporte de précieux éléments tant théoriques que pratiques sur les aspects les plus divers de la protection des prisonniers, telle qu'elle est exercée par le CICR, mais aussi par d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. On passera ainsi successivement du rôle de l'Agence centrale de recherches (ACR) du CICR, au rôle du médecin du CICR dans ses visites aux prisonniers et aux activités du Comité contre la Torture du Conseil économique et social des Nations Unies et à celles d'Amnesty International.

Ainsi l'ouvrage, par sa présentation aérée, ses illustrations et ses tableaux statistiques, réussit à être non seulement un guide indispensable pour apprécier l'exposition, mais aussi un instrument de référence des plus utiles et très maniable pour le chercheur et tous ceux qui veulent approfondir la problématique de la détention.

Jacques Meurant

NOTES DE LECTURE

- Walter Zürcher, *Die Schweizer Handelsschiffe, 1939-1945*, Köhlers Verlagsgesellschaft, Herford, 1992, 170 pp.

Cet ouvrage, consacré au développement de la marine suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, montre notamment comment et au prix de quels

dangers les navires utilisés par le CICR pour transporter des secours purent ravitailler des populations civiles des pays occupés par les Puissances de l'Axe et faire parvenir des colis aux prisonniers de guerre.

Ce livre, illustré de nombreuses photographies, relate également des récits d'officiers ayant servi sur ces navires; c'est ainsi, par exemple, qu'il retrace la traversée épique d'un navire du CICR, le *s/s Henri Dunant* qui, parti de Lisbonne pour porter secours aux Pays-Bas, fut contraint par les belligérants de remonter jusqu'en Islande puis à Bergen, Göteborg et Malmö avant de pouvoir redescendre à Cuxhaven; ainsi, ce voyage, qui devait initialement passer par la Manche et ne durer que quelques jours, dura plus de deux mois, en plein hiver, de janvier à mars 1945.

F. Perret

- Médecin-général Inspecteur Raoul Favre† (en collaboration), *L'homme et les catastrophes*, France-Sélection, Aubervilliers Cedex, 1992, 800 pp.

Prix de la Protection civile, cet ouvrage, épuisé depuis plusieurs années, vient d'être réédité après mise à jour.

On entend par catastrophe, écrivait le général Favre, un renversement destructeur et brutal de l'ordre préétabli d'un ensemble naturel et humain provoquant soudainement trois sortes de faits destructeurs:

- des dégâts matériels très importants;
- un très grand nombre de victimes (sinistrés, blessés, tués);
- une disparition plus ou moins totale des moyens nécessaires restant sur place pour lutter contre les agressions, secourir les sinistrés et soigner les blessés.

Certaines catastrophes sont dues aux éléments naturels:

- l'eau: ruptures de barrages ou de digues, inondations;
- le feu: incendies de végétation, de grands ensembles urbains, de navires, auxquels s'ajoutent les catastrophes minières, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les cyclones et ouragans.

D'autres sont induites par l'homme avec les techniques multiples dont il fait usage. Il s'agit par exemple:

- d'accidents de transports: catastrophes aériennes (en vol ou sur les aérodromes), ferroviaires, maritimes, routières, pour le temps de paix;
- des conséquences des conflits avec afflux massifs de blessés civils et militaires, pour le temps de guerre classique, chimique, nucléaire ou biologique.